

L'hon. M. Martin: C'est précisément ce que je fais, monsieur l'Orateur. Je répète quelle est la position du gouvernement. Le député d'Ontario a ensuite ajouté:

Alors je pose la question sans ambages, monsieur l'Orateur. Je demanderais au premier ministre si de fait l'assurance frais médicaux entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1968?

Le premier ministre a alors répondu:

Monsieur l'Orateur, c'est ce que prévoit la mesure législative que nous avons adoptée et elle n'a pas été modifiée.

M. Douglas: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que les déclarations citées par le premier ministre suppléant ont été faites avant que l'affaire ne soit déferée par le ministre des Finances à ses collègues du cabinet à la suite de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances la semaine dernière, puis-je demander au premier ministre suppléant si le gouvernement a modifié son attitude depuis ces déclarations et si le gouvernement se propose d'instituer l'assurance frais médicaux le 1^{er} juillet 1968.

L'hon. M. Martin: La déclaration du premier ministre répond certainement à cette question.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre combien d'instances il a reçues en vue de retarder la mise en vigueur de l'assurance frais médicaux?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne crois pas que cette question soit réglementaire.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Finances? Peut-il nous dire si le gouvernement fédéral envisage une compensation fiscale pour les provinces qui ne bénéficieront pas ou qui ne voudront pas bénéficier du plan d'assurance-santé dès le 1^{er} juillet?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur, une telle compensation n'est pas prévue.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): J'ai une question complémentaire pour le ministre des Finances. La méthode qui servira au calcul du coût du régime d'assurance frais médicaux figurera-t-elle dans le mini-budget principal qui sera présenté au début de la semaine prochaine?

L'hon. M. Sharp: Avant de savoir quelles provinces profiteront de la mesure, il sera

impossible d'estimer quel revenu sera nécessaire. Voilà pourquoi je ne compte pas donner de chiffre dans ma déclaration la semaine prochaine.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Finances? S'il n'est pas question d'une compensation fiscale, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement fédéral accordera une compensation quelconque aux provinces qui n'ont pas, à l'heure actuelle, les moyens de participer au programme d'assurance-santé?

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral a le régime de péréquation le plus généreux qu'ait jamais connu le pays pour venir en aide aux provinces, y compris la province de Québec.

[Français]

L'EXPO '67

QUESTION RELATIVE AUX ALIMENTS VENDUS À L'EXPO '67

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-il dire à la Chambre si les aliments, y compris surtout les viandes vendues pour consommation sur les terrains de l'Expo '67, étaient sujets à examen de la part des fonctionnaires de son ministère, et si d'autres personnes que les inspecteurs de son ministère pouvaient apposer le cachet d'inspection n° 110?

M. l'Orateur: Je suggère à l'honorable député d'inscrire cette question au *Feuilleton*.

[Traduction]

LA NAVIGATION

MONTRÉAL—L'INTERVENTION FÉDÉRALE DANS UN DIFFÉREND

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Une question au ministre du Travail. Comme le ralentissement de l'activité dans les ports du St-Laurent se fait sentir maintenant jusqu'en Colombie-Britannique, peut-il faire rapport de la situation qui y règne aujourd'hui?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je dois aviser la Chambre à regret que la situation sur les